



Outre les données développées dans notre déclaration préalable que vous trouverez **ici**, voici d'autres infos.

Présentation par le Conseil Départemental du plan pluriannuel d'investissements dans les collèges des Côtes d'Armor

Les années 2006/2007 avaient un contexte particulier avec l'évolution réglementaire, la hausse des effectifs. Il a fallu faire des aménagements sur les bâtiments datant de 1960/1970 donc beaucoup de « petits » travaux d'adaptation et de rénovation à court terme.

Les effectifs ont beaucoup augmenté entre 2006 et 2017 (+ 2500 élèves).

Il y a une concentration en secteur périurbain au détriment des centres. Les axes routiers jouent un grand rôle dans la répartition des populations. Les secteurs ouest-sud, Paimpol et Erquy sont en perte d'effectifs.

Un état des lieux complet a été effectué sur tous les bâtiments. 135 millions d'euros ont été budgétisés entre 2015/2021. Les projections se font sur 10 ans.

Il est souvent difficile de rénover, il est souvent plus facile et moins onéreux de reconstruire. Le prix du mètre carré étant très cher, les prévisionnels se font en « surfaces utiles ».

Il y a 47 collèges dans le département, tous ont subi au moins quelques travaux.

Plouagat : livré en 2012 et extension en 2017 (zone de recrutement : RN12 et périurbain) : 250 à 300 élèves il y a 15 à 20 ans, 400 en 2012, 650 à 700 élèves en 2017.

, Plancoët : livré en 2015, Plouer-sur-Rance : agrandissement et restructuration, Broons livré en 2015 (forte hausse d'effectifs), Guerlédan livré en 2016, Merdrignac livré en 2016, Pontrieux : agrandissement et restructuration en 2017, Ploufragan livré en 2017, Minihi-Tréguier livré en 2017, Lamballe : travaux, livraison rentrée 2018, Bégard : le chantier vient de démarrer.

Des études sont en cours et des travaux sont prévus en 2018 pour Lannion Charles Le Goffic (début de la construction du nouveau collège), Plénée-Jugon, Racine St Brieuc (1^{ère} démolition l'année prochaine).

Hillion sera livré en 2020.

Les concours sont lancés ou à venir pour Pléneuf-Val-André, Perros-Guirec, Dinan Vercel.

D'autres études sont programmées en 2018/2019 pour des travaux à Guingamp Prévert, Plestin (sanitaires), Bourbriac(1/2pension), Plémet(1/2pension).

Un nouveau PPIC pour 2021/2030 est à construire.



Evolution des effectifs (voir CTSD)

Dérogations

Pour l'entrée en 6^e, 96.1% des demandes de dérogation ont été satisfaites en 2017 (381 demandes). 7.7% des 6^e sont hors secteur.

Pour l'entrée en 2^{nde}, 62.4% des demandes de dérogation ont été satisfaites en 2017 (583 demandes). En 2^{nde} 11.9% sont hors secteur.

Le ministère a hiérarchisé les motifs (handicap, médical, boursier, fratrie, limite de secteur, parcours scolaire, convenance personnelle : par exemple choix d'option).

La DASEN a précisé que les dérogations se font dans la limite des places disponibles.

Résultats aux examens

Brevet : 90.7% de réussite dans le département, 92.2% dans l'académie, 89% au niveau national.

Bac : général : 92.4% de réussite dans le département, 92.6% dans l'académie, 90.7% au niveau national.

Filières technologiques : 91.7% dans le département, 94,8 % dans l'Académie, 90.5% au niveau national.

Bac Pro : 86.4% dans le département, 87,4 dans l'Académie 81.5% au niveau national.

ORIENTATION en juin 2017

-En fin de 3^e, les décisions d'orientation sont conformes aux demandes des familles à 0.1 pt près, on note donc une bonne concertation entre les familles et les établissements (l'an dernier 3 pts d'écart).

Les orientations vers la voie professionnelle perdent 2 pts mais le département reste toujours supérieur à la moyenne académique.

-En fin de 2^{nde} GT, les maintiens sont de 0.4% contre 0.3% l'an dernier. On note plus d'accords d'orientation vers la voie pro.

-Pour les passages en 1^{ere} GT, la filière Es est en augmentation de 0.2 point, 0.4 point en hausse pour la filière S, la filière L est en recul. Les autres filières restent relativement stables.

Orientation des filles et des garçons

Les garçons s'orientent plus que les filles vers la voie professionnelle (cet écart a cependant diminué de 0.4 point par rapport à 2016). Les filières scientifiques attirent plus de garçons. Les écarts restent constants par rapport à 2016 sauf pour la filière ES qui diminue de 1.6 point.

Mise en œuvre des priorités ministérielles

CP dédoublés

La demande ministérielle concernait, cette année, les écoles REP+. Dans l'académie il n'en existe qu'une à Rennes. Le recteur a demandé l'anticipation sur tous les CP en éducation prioritaire, comme ce sera demandé à la rentrée 2018. Cette volonté académique a donc été appliquée. **Nous avons interrogé la Directrice Académique sur les projections de l'administration pour l'an prochain.** Celle-ci anticipe et, dans notre département, pour appliquer la demande ministérielle, **il faudra environ 15 postes pour dédoubler des CP en Education prioritaire.**

Est-il utile de rappeler que cette priorité se fera en puisant sur d'autres postes dans notre département ? Si l'on y ajoute la diminution démographique et une éventuelle dotation en baisse, la prochaine carte scolaire s'annonce mal ...

Nous avons aussi rappelé à la Directrice Académique nos remarques faites dans notre déclaration préalable (sur la situation des écoles rurales elles aussi socialement défavorisées tout comme celles en situées dans les quartiers politique de la ville).

La Directrice Académique nous a répondu que cette spécificité est prise en compte dans les quartiers « politique de la ville » (enfants de maternelle comptés, dispositifs). Par ailleurs, le différentiel entre le nombre d'élèves en milieu rural et la moyenne départementale est de 3 élèves.

Dérogations à la semaine de 4.5 jours

Cette année, 91 communes ont sollicité et obtenu une dérogation à la semaine de 4 jours (ce qui a eu pour conséquence de résilier les PEDT qui avaient été mis en place pour 3 ans). 10 communes ne l'ont pas obtenue. Le département comporte 356 communes, 289 ont une école, 268 ont au moins une école publique.

La DASEN demande aux maires désirant faire une demande de dérogation de lui faire parvenir un courrier avant la fin de l'année civile, avec consultation des conseils d'école, des parents d'élèves, pour pouvoir acter en février/mars.

Devoirs faits au collège

La mise en œuvre a démarré la semaine dernière donc tout n'est pas encore calé.

Le plus souvent ils ont lieu après la journée, lors de la pause méridienne, mais aussi pendant les « trous d'emploi du temps » ou le matin, mais peu le soir après la journée de classe.

Les collèges pouvaient recruter un emploi civique, avec l'aide du rectorat.

Si ce travail n'est pas effectué par un emploi civique (33 services civiques sur 24 collèges), il peut l'être sur le budget Heures Supplémentaires (5450HS) et indemnités (23.5 indemnités missions particulières déléguées au titre de la coordination).

Elèves en situation de handicap

1698 notifications (+1300 notifications depuis 2009 dans le 1erD) , avec un léger tassement cette année.

On note cette année une évolution du nombre d'accompagnants : 3 types de contrats.

Le Secrétaire Général affirme qu'il n'y a pas de diminution de l'accompagnement, mais une bascule de droits privés vers droits publics (plus d'heures par AESH que par contrats privés) donc le potentiel d'heures n'a pas baissé. ***Il parle du potentiel d'accompagnement en heures et pas en personnes ...***

Il y aura une nouvelle dotation AESH en janvier qui va permettre d'accompagner d'autres enfants. Le préfet rappelle que la priorité, au niveau de l'état, est donnée aux enfants en situation handicap pour l'attribution des contrats aidés.

Allophones

A la rentrée 2017 on comptait 110 nouveaux élèves dans le secondaire et 40 dans le premier degré.

Concernant l'affectation dans le secondaire, quand un jeune arrive, il est vu par psy CIO puis une commission l'affecte au plus près de son lieu de vie, au mieux en fonction de son projet. Des dispositifs dédiés à l'apprentissage de la langue ont été mis en place dans le département (Lycée Chaptal Saint-Brieuc, Collèges Lannion Le Goffic et Camus Guingamp).

Calendrier scolaire : congés de printemps

Il y a eu consultation du CAEN par le recteur avant qu'il ne prenne sa décision.

Les nouvelles dates de vacances du printemps sont du 25 avril au 14 mai 2018.

DDEN : 3 nouveaux DDEN ont été proposés et validés.